

L'EXEMPLE DU RÉSEAU DE L'AGGLOMÉRATION DE CHOLET

LE BIBLIOPÔLE
Juin 2020



© Cholet

I. PRINCIPES D'ORGANISATION

Créée en 2014, la plateforme du réseau des bibliothèques de l'agglomération du choletais se situe dans la médiathèque Élie Chamard à Cholet.

D'une superficie de 240 m², la plateforme est un local en sous-sol, sans lumière naturelle.

Le réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais est constitué de 25 bibliothèques.

Dans le cadre du conventionnement avec le BiblioPôle il s'agit d'un réseau de type XXL (autrement

dit de plus de 21 bibliothèques conventionnées.

Les bibliothèques se déclinent selon la typologie suivante :

- 5 Points-lecture (PL)
- 16 Bibliothèques Relais niveau 1 (BR1)
- 3 Bibliothèques Relais niveau 2 (BR2)
- 1 médiathèque à vocation territoriale.

À noter

À l'occasion de la rénovation de la médiathèque de Vihiers, ouverture prochainement d'une plateforme complémentaire sur le territoire de Lys-Haut-Layon à partir de décembre 2020 (date prévisionnelle).

Situé dans un local de 96 m², avec lumière naturelle, cet espace sera accessible de plain-pied, à proximité d'un stationnement livraison. La plateforme sera le lieu d'approvisionnement de neuf bibliothèques à l'est du territoire.

● Composition de la plateforme

La quantité de documents déposés par le BiblioPôle sur la plateforme est de 12 000 livres.

La plateforme de Cholet dispose d'un fonds de 55 403 livres. Le fonds de la plateforme n'est pas exclusivement composé de documents du BiblioPôle

puisque'il est également constitué d'un fonds communautaire attribué au réseau de 43 403 livres.

Les collections de la médiathèque centrale Élie Chamard ne sont pas mélangées avec celles de la plateforme.

● Organisation au moment de la création de la plateforme

Au moment de la création en 2014, 6000 documents ont été déposés (5 000 documents du BiblioPôle et 1000 documents de la Médiathèque Élie

Chamard de Cholet). Les premiers choix ont été faits dans le magasin du BiblioPôle.

À noter

Le réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais a bénéficié de la prime réseau à plusieurs reprises. Ces primes proposées par le BiblioPôle ont contribué à l'achat de documents.

● Moyens mis à disposition

Un budget d'acquisition annuel est alloué pour le fonds communautaire par l'EPCI.

La plateforme dispose également de

- 60 caisses
- 3 chariots avec tablettes
- 3 tables
- 625 mètres linéaires de rayonnage
- 2 ordinateurs
- 1 véhicule de type fourgon avec hayon

• Renouvellement de la plateforme

Le BiblioPôle renouvelle 2 fois dans l'année (calendrier scolaire) les documents de la plateforme via son bibliobus. Ces deux échanges d'environ 900 documents portent sur tous les genres. L'échange se fait sur une matinée et une partie du début de l'après-midi. La bibliothécaire du

• Flux de la circulation

Les bibliothèques du réseau se rendent une fois dans l'année (un lundi) sur la plateforme. Cette rotation permet d'échanger pour les bibliothèques :

- PL : 300 documents
- BR 1 et BR 2 : 350 documents.

Un planning est établi à l'avance. Les équipes des bibliothèques sont accueillies par les bibliothécaires du réseau. Le nombre de bibliothécaires bénévoles par bibliothèques est limité à six. 25 000 documents environ sont disponibles dans le local de la plateforme. Le reste des documents (BiblioPôle et fonds communautaire) est réparti dans les bibliothèques. Les bibliothécaires bénévoles n'assurent pas le transport des documents choisis. Ceux-ci sont

BiblioPôle responsable du territoire est présente, assistée d'une collègue et d'un chauffeur-magasinier. Une grille de préparation au choix est établie par le BiblioPôle. Elle permet aux bibliothécaires professionnels du réseau de mieux sélectionner les documents dans le bibliobus.

livrés le lendemain (un mardi) par un agent au moyen d'un véhicule de service.

Les documents choisis sur la plateforme sont, selon le choix des équipes des bibliothèques du réseau, soit intégrés sur les rayonnages des bibliothèques, soit rangés à part. Sur le catalogue en ligne, le fonds plateforme n'est pas signalé. Les lecteurs réservent directement les documents, leurs demandes sont acheminées grâce à la navette.

Six tournées de navette par semaine (du mardi après-midi au vendredi midi), sont organisées et gérées par trois bibliothécaires professionnels du secteur réseau.

II. RETOUR D'EXPERIENCES

Selon le réseau, la plateforme permet aux bibliothécaires du réseau de bénéficier d'une meilleure ergonomie pour le choix des documents. Le confort est supérieur à celui que propose le bibliobus. Elle renforce aussi le lien des bibliothécaires professionnelles et bénévoles.

La plateforme complémentaire de Lys-Haut-Layon dont l'ouverture est prévue prochainement, permettra de rapprocher les responsables du réseau des équipes des bibliothèques de l'Est du territoire éloignées géographiquement. Il n'est pas prévu d'échanges entre la plateforme principale de Cholet et celle secondaire de Lys-Haut-Layon.

Pour tous renseignements sur ce sujet, contacter :
Anne Deschennes, cheffe de l'Unité Offre et Circuit Documentaire
a.deschennes@maine-et-loire.fr

Le BiblioPôle
ZI La Croix Cadeau
5, rue Paul Langevin
49240 AVRILLÉ
Tél. : 02 41 33 03 20

<https://bibliopole.maine-et-loire.fr>